

Femmes, genre, rapports de sexe... DERRIÈRE L'ÉVOLUTION DES MOTS, UN DÉBAT ÉTHIQUE

*par Emmanuelle Le Nouvel **

*De « l'intégration des femmes dans le développement »
(IFD) à la perspective « genre et développement » (GED) :
enseignements de la coopération internationale.*

La coopération internationale a été depuis trente ans un champ privilégié d'épanouissement du genre comme nouvelle catégorie sociologique et politique. Les pratiques de développement ont fourni des illustrations concrètes de la nécessité de passer d'une simple « intégration des femmes » à une prise en compte de la dimension sexuée (ou genrée) de la société dans son ensemble. Les efforts théoriques consentis pour répondre à ce défi ont contribué à un renouveau des représentations socio-économiques et politiques, pertinent au-delà des différences culturelles. La visibilité croissante donnée à la dimension genre dans le changement social au « Sud » par les acteurs majeurs du développement a pu être une source d'inspiration au « Nord ».

L'illusion d'un développement « neutre »

Le concept de « genre » est en partie le fruit de la « deuxième vague » de féminismes qui a marqué les sociétés occidentales à partir de la fin des années 1960. Il visait à contester la notion de « condition féminine », dominante alors dans les sciences sociales qui appréhendaient essentiellement les femmes dans la famille, pour mettre en évidence des « rapports sociaux de sexe » traversant toute la société. Les travaux consacrés à ce sujet s'appuyèrent souvent sur une dimension comparative pour contester la théorie « socio-biologique » de la fixité des « rôles » de genre. La forte demande adressée à l'anthropologie sur ce thème a certainement encouragé l'accumulation de matériaux d'observation, avant et après les indépendances, dans les pays concernés par le « développement ». Une synthèse de ces données fut effectuée par l'anthropologue danoise Esther Boserup, auteure d'un ouvrage emblématique publié en 1970, *Women's Role in Economic Development*. Elle y dénonce la *marginalisation des femmes* du fait de l'« androcentrisme » (1) des interventions occidentales au Sud : dans des sociétés où la tradition voyait souvent hommes et femmes participer également à la vie économique et sociale (si ce n'est sur un « pied d'égalité »), la « modernisation » imposée par les colons puis les programmes de coopération passe essentiellement par les hommes, du fait notamment des préjugés occidentaux concernant le rôle écono-

* Réseau
Genre en Action,
www.genreenaction.net,
emlenov@free.fr

(1) Terme forgé à partir de la racine grecque « andro- », qui selon l'usage désigne l'« homme masculin » par opposition au terme générique « anthropo- ».



mique des femmes, perçu comme réduit à la « sphère domestique ». Ainsi la diffusion des intrants technologiques dans l'agriculture, puis la privatisation des terres, l'accès aux marchés modernes, à la monnaie, à l'éducation et aux emplois publics profitent essentiellement aux hommes, aboutissant à une dégradation de la position sociale des femmes, se traduisant par un « manque à gagner » en terme de développement.

Face à ce plaidoyer porté par des « lobbies » et l'université américaine, le Congrès américain vote en 1973 le *Percy Amendment*, faisant obligation à tous les projets de développement de l'USAID (2) d'« intégrer les femmes » : c'est l'approche « *Women in Development* ». En 1974, deux conférences mondiales concernant l'alimentation et la population incluent pour la première fois des propositions ciblant les femmes, tandis que 1975 est décrétée par les Nations Unies « Année internationale des femmes », inaugurant la « Décennie pour les femmes » ponctuée par des conférences mondiales (3). C'est vingt ans plus tard, à la Conférence de 1995 de Pékin, que sera rendue officielle l'adoption de l'approche « Genre et développement ». Pendant la « décennie » sont mises en place des institutions de la « promotion des femmes », au sein des Nations Unies mais aussi des agences de développement internationales et nationales : fonds spécifiques, cellules de recherches, bureaux « femmes » dans les ministères, etc. Un axe central de la politique initiée par les Nations Unies (4) est la collecte de données *désagrégées selon le sexe* pour combattre l'« invisibilité » statistique et conceptuelle des femmes et du genre.

Les efforts consentis pendant cette période vont conduire à une amélioration considérable de la perception de la contribution des femmes, mais aussi des contraintes spécifiques auxquelles elles se heurtent dans les pays en voie de développement, avec des répercussions au Nord : élargissement de la définition de la production pour inclure une partie des activités « domestiques » (5), mise en évidence de la vulnérabilité spécifique des femmes face aux changements structurels affectant les systèmes traditionnels de solidarité et de la fréquence de la situation des « femmes chefs de ménage », etc. Des travaux théoriques se sont multipliés au sein des agences, mais aussi d'organisations indépendantes, pour traduire ces enseignements en termes de « modélisation » économique et sociale pour aider à la planification, avec une application encore limitée (6).

L'anglaise Caroline Moser a proposé en 1993 dans un ouvrage devenu une référence (7), un bilan de l'« Intégration des femmes dans le développement » aux niveaux « macro » et « micro ». Elle y recense les limites des approches dites « IFD ». Ces dernières dérivent essentiellement du fait d'« ajouter » les femmes à des programmes entérinant par ailleurs une représentation « a-sexuée » des structures sociales et économiques. Le principe de

(2) *United States Agency for International Development* (agence de coopération du gouvernement américain).

(3) Dans ce contexte, est adoptée en 1979 la Convention pour l'élimination des discriminations à l'égard des femmes (CEDAW, en anglais), qui représente une sorte d'objectif de convergence internationale.

(4) à travers l'INSTRAW (*International Research and Training Institute for the Advancement of Women* - Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme) notamment.

(5) Cf. la réforme du Système de comptabilité nationale des Nations Unies adoptée en 1993.

(6) La liste serait longue et complexe, mais on peut donner l'exemple de l'« ASEG », programme d'Analyse socioéconomique selon le genre, élaboré au sein de la FAO à partir de 1993 avec le concours de l'OTI, du PNUD et de la Banque mondiale, mais aussi le modèle des « Relations sociales » de Naila Kabeer et les modèles d'« économie féministe » concernant essentiellement le Nord.

(7) *Gender planning and development: theory practice and training*, London, Routledge, 273p.



l'« isolement » des femmes revient à ignorer les relations entre hommes et femmes, aussi bien au sein de la sphère domestique (8), que sur les marchés, en particulier celui de l'emploi, et la manière dont ces relations affectent les mécanismes socioéconomiques (9). C. Moser montre que seule une appréhension des institutions sociales affectant différemment les comportements masculins et féminins dans une société donnée peut permettre de comprendre les mécanismes sous-tendant les inégalités entre les sexes, et leur répercussion sur l'efficacité des projets et des politiques de développement. Le genre est une clé pour appréhender la « condition » des femmes, mais aussi celle des hommes, et pour définir les politiques et évaluer leur efficacité. L'expression « *Gender and development* » souligne le temps et les investissements nécessaires à l'adoption de cette nouvelle dimension sociale. Cette approche permet enfin de poser des questions politiques et éthiques, en particulier celle de l'objectif d'équité ou d'égalité. Les projets de développement doivent-ils avoir pour objectif de promouvoir l'égalité des sexes, ou de favoriser une libéralisation des normes en matière de genre ?

Les années 1985-1995 ont ainsi vu s'affronter notamment deux conceptions : d'une part, une conception *utilitariste* incarnée par l'axe « genre » défini par la Banque mondiale, d'autre part, la conception plus « *égalitariste* » défendue par le PNUD (10).

Une évolution qui se poursuit

La Banque mondiale a visé essentiellement l'« efficacité ». La promotion des femmes est préconisée dans la mesure où elle est favorable à la croissance économique, tandis que les structures de genre sont considérées comme faisant obstacle à la libre circulation des biens et des personnes préconisée par l'« orthodoxie » libérale. En fait, l'essentiel des interventions portant le label « genre » a consisté à cibler les besoins immédiats des femmes (et non leurs « intérêts stratégiques », qui prendraient mieux en compte les rapports sociaux de genre), et ce le plus souvent à travers des « activités génératrices de revenus » (11).

On peut même soutenir, à l'instar de l'anglaise Diane Elson, que dans le contexte de restriction du secteur public visée par l'ajustement structurel, la promotion des femmes a pu faire figure de « panacée », tenant lieu de politique de sécurité sociale (du fait du rôle « social » des femmes dans la famille et la communauté), de lutte contre la pauvreté, voire de politique de santé, notamment pour la lutte contre le SIDA. De la « Femme invisible », on passe à « *Wonderwoman* » !

Le *Rapport sur le développement humain* publié par le PNUD en 1995 véhiculait au contraire l'idée que l'objectif du développement ne saurait être résumé par la seule croissance du PIB et

(8) Qui est une véritable petite économie fortement genrée.

(9) La formation des salaires, les comportements de consommation et de production...

(10) Programme des Nations Unies pour le développement ; le « paradigme du développement humain » y prend appui sur les travaux de l'économiste indien Amartya Sen (Prix Nobel d'Économie en 1998). Lire l'article de A. Eydoux p. 78.

(11) L'engouement pour le microcrédit pour les femmes s'inscrit dans cette optique.